

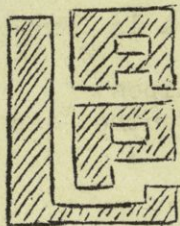
no 22  
mardi  
20 février  
1973

# APL Nantes

Bulletin  
régional  
de l'Agence de Presse Libération

- 2 - Calendrier.
  - 2 - Torré Benn : en Bretagne, une actualité finée intégrée aux luttes
  - 3 - Précisions sur le blocage du camion de lait par les paysans à Lusanger
  - 3 - NOZAY et CHATEAUBRIANT: réunions de soutien au Larzac.
  - 4 - Lettre ouverte aux candidats aux législatives du canton de Chateaubriant
  - 4 - NANTES / manifestation de soutien aux objecteurs de conscience
  - 4 - Soutien de la CFDT-Enseignement Libre aux producteurs de lait.
  - 5 - NANTES : quartier du Bout-des Pavés, les habitants mécontents s'organisent
  - 6 - NANTES : suites de la lutte du C.E.M.J.
  - 7 - Parution du bulletin cantonal de la Chapelle s/Erdre ("le Pavé")
  - 7 - NANTES : le Comité de Lutte Batignolles dénonce les gaspillages de la direction.
  - 8 - nouvelles brèves
  - 8 - lu dans la presse.
- document : plate-forme pour la parution d'un quotidien démocratique  
"LIBERATION"

Permanence téléphonique : 75 52 64 de 18 à 20 heures sauf samedi et dimanche  
N'hésitez pas à nous appeler.



AGENCE DE PRESSE LIBERATION - 14 rue de Bretagne, 75003 Paris.  
tél; 508 84 42 et suivants. Directeur de publication M. Clavel.  
Imprimerie spéciale A.P.L. - Prix du numéro : 1 franc.

Bureau régional ; "Librairie 71", 29 rue Jean Jaurès, Nantes.

Abonnements, les 12 numéros : 10 francs minimum. Soutien : 15 ou 20 f.

Vente au numéro : Nantes : librairie 71  
St Nazaire: librairie Le Tiers Livre, avenue de la République.

Nantes : les 24 et 25, week-end de travail du Cercle Jean XXIII

"Stratégies politiques, stratégies dans l'Eglise" avec Jean Guichard auteur de "Eglise, luttes de classes et stratégies politiques" dont les analyses seront la toile de fond des débats. Les conditions pour que la pratique politique des chrétiens révolutionnaires soient cohérentes avec leur pratique religieuse ; partant de là, un retournement de la stratégie politique actuelle de l'Eglise est-elle possible  
Foyer de la Jeune Travailleuse, 1 rue Porte Neuve (près poste centrale) samedi 24 à 20h30, dimanche 25 de 9h30 à 16h30. (déjeuner: 7F.)

Nantes : réunion-film-débat anti-impérialiste vendredi 23 à la F.A.L

Le 21 février 1944, un groupe de résistants immigrés furent fusillés par les nazis. Depuis cette date, une semaine est consacrée à la dénonciation de l'impérialisme. Aujourd'hui les impérialistes, en particulier l'impérialisme français, assaillent et pillent les peuples africains. Face à cette surexploitation (habilement mise en place, à travers la "coopération" notamment) et suivant l'exemple du peuple vietnamien, les peuples africains de plus en plus conscients se soulèvent et s'organisent : révoltes, grèves, lutte armée. L'impérialisme répond soit par la répression (à travers ses valets africains) soit par une intervention militaire (Gabon, TCHAD). La montée des luttes populaires en France depuis mai 68 et de celles des peuples africains ébranlent l'impérialisme français.

Salle Jean Macé, rue Préfet Bonnefoy, film à 20h, exposition dès 17h (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France - FEANF - et Comité Anti-impérialiste.)

"TORR E BEN" en Bretagne, une actualité filmée intégrée aux luttes.

Samedi 3 ~~janvier~~, l'équipe d'actualités filmées "Torr e benn" présentait, autour d'un feu de bois, au piquet de garde du camion Négobeureuf à Carquefou, le film "ORVAULT, MARS 71"; il montre 300 agriculteurs de la région de Nantes labourant 4 hectares de terre avec 72 tracteurs. Il s'agit du problème de la répartition des terres et du statut du fermage. Le cumularde se défend avec un fusil sous l'oeil bienveillant de la police. Le dimanche, lors de la journée de soutien populaire aux paysans, l'équipe filme au magnéto-scope tous les événements de la journée qui seront retransmis le soir même au piquet de grève, puis dans les jours qui suivent à différents groupes de paysans en Bretagne. Toute la production de ces films d'actualité est faite directement ou contrôlée par les gens qui vivent eux-mêmes les événements. Films disponibles : "La colère bratonne" (grève du Joint Français) "Orvault, 22 Mars 71", prochainement les films sur Big-Dutchman, les Kaolins de Ploemeur, etc...  
Correspondance : Yan Kermor, 14 Bd Oscar Leroux, 35000 Rennes.

Nantes, mercredi 21 : Assemblée Générale de "Janvier 73" à 20h30 à la Fraternité Protestante

samedi 24 : week-end de travail du Comité de Lutte des Equipes Médico-Psycho-Sociales à 14h à St Aignan de Grand Lieu au Centre des Rencontres U.F.C.V.

dimanche 25 : à partir de 9h30 à la Fraternité Protestante.

Nantes, jeudi 22 : réunion du Comité de Soutien aux insoumis de l'O.N.F à 20h30 à la Fraternité Protestante.

Précisions sur le blocage du camion de lait par les paysans à Lusanger

Un tract appelant à la solidarité avec Lusanger (voir APL n° 21) avait été préparé par les paysans, revendiquant que le lait soit payé au producteur à son prix de revient (0,70 le litre) et appelant à soutenir ceux qui bloquaient le camion à Carquefou. Malheureusement, l'arrivée des CRS n'a pas permis la distribution de ce tract. Pendant que quelques-uns s'organisaient pour le tirage, une vingtaine de gars qui gardaient le camion s'organisaient auprès des communes avoisinantes. A noter que quelques agriculteurs qui ne "bougeaient" pas ordinairement sont venus sur place. Quelques-uns même arrivaient avec des bûches de bois pour entretenir le feu. Ils auraient pu s'en servir contre les CRS, mais 20 gars contre 400 bulldogs dopés...rien à faire.

A la suite de cette affaire, la région syndicale de Chateaubriant a pris position et a fait connaître son opinion par la presse locale. Tout le texte n'a d'ailleurs pas été repris, notamment le début :

Action lait : position de la région syndicale jeunes et aînés de Chateaubriant

-!L'action des producteurs de lait de la région est significative : par solidarité avec nos camarades de Carquefou et dans le but de faire éclater l'abcès, nous avons intercepté un camion Négobeureuf à Lusanger. En une heure, 200 agriculteurs du secteur étaient sur les lieux. Un cortège impressionnant embrigadant le camion est venu tourner à Louisfert pour pouvoir le ramener sur le parking de Lusanger où tout risque d'accident de la circulation était écarté. Le piquet de grève s'est installé immédiatement autour d'un feu de bois car la nuit de la Chandeleur était piquante.

Si le pouvoir est sourd à nos revendications, sa réaction a été brutale : le lendemain, 4 ou 500 CRS casqués, bardés, fusil à la main, ont débarqué vers 14 heures à Lusanger ; ils ont vite eu raison des 25 agriculteurs qui étaient de planton à ce moment-là. La petite bourgade de Lusanger si tranquille n'est pas habituée à voir un tel déplacement de forces et les témoins de cette action ont été scandalisés. Nous producteurs, qui avons pour mission de nourrir tous les français, nous ne nous laissons pas intimider par un tel étalage de force. Nous sommes des pacifiques, mais nous ne voulons plus être des serfs.

La région syndicale tient à préciser : notre objectif n'a pas été d'avoir uniquement pour cible une entreprise laitière ; notre objectif, c'est d'abord et avant tout d'obtenir le prix de revient du lait ainsi que de toutes les productions animales que nous produisons : prix de revient qui nous permette d'avoir une rémunération de notre travail correspondant au minimum au SMIC. Cette action n'est pas le fait de petits groupes isolés, mais bien le fait d'hommes responsables. Nous n'avons besoin de la couverture d'aucun parti politique, sans pour cela refuser leur soutien ; les problèmes demeurent et tant qu'une solution équitable ne sera pas trouvée, nous nous considérerons mobilisés."

NOZAY et CHATEAUBRIANT : réunions de soutien au Larzac

Suite à la manifestation du 12 janvier, le Comité de Soutien au Larzac a organisé 2 réunions. A Nozay : une cinquantaine de personnes le 8 février. A Chateaubriant, le 6, une centaine. A noter que le même soir, plusieurs réunions agricole, ouvrière, politique et blocage du camion de lait à Carquefou ont empêché beaucoup de venir.

Pour Chateaubriant, la salle Omnisports nous a été refusée. Le maire nous a informés par téléphone des raisons de son refus : du fait qu'il y avait "cinéma", il ne pouvait autoriser plus de 100 personnes ; c'était donc pour raison de sécurité.... d'après les textes de loi, indiquées par le commissariat de police. En effet, la demande de cette salle passe entre les mains des pompiers puis du commissaire de police et revient au maire. De peur qu'on n'ait pas bien compris, 3 jours après on était convoqués dans son bureau. Il nous répète ce qu'il avait déjà dit, et là nous apprenons que c'est un "libéral". Monsieur Huneaux, maire de Chateaubriant, est également député et se présentera à nouveau aux élections, sans étiquette....

..... / ..... A la suite de la soirée de Chateaubriant, le Comité de Soutien a rédigé une lettre ouverte aux candidats aux élections législatives à la suite de la demande formulée par les participants à cette soirée, lettre parue dans la presse et envoyée personnellement à chacun des candidats. Les 2 seules réponses parvenues le 15 se résument ainsi : P.C.F soutien total et inconditionnel - P.S = soutien mais votez pour nous.

Lettre ouverte aux candidats aux élections législatives. ART de Chateaubriant

" Madame, Monsieur, pour manifester contre le décret d'expulsion qui vient d'être pris par M. Debré à leur égard, et faire connaître largement la lutte qu'ils mènent depuis 2 ans pour pouvoir continuer à vivre au pays, les paysans du Larzac ont fait une longue marche sur Paris. Un peu partout en France des Comités de Soutien aux paysans du Larzac se sont créés, dont un à Chateaubriant.

" Manifestations, tracts d'information et soirées-débat ont sensibilisé la population. Lors de la soirée-débat du 6 février, les participants ont demandé à ce que les candidats aux élections législatives de l'arrondissement de Chateaubriant précisent leur position par voie de presse en répondant à cette question : que pensez-vous de l'extension du camp au détriment de 103 agriculteurs et à des fins militaires ? quels moyens pensez-vous utiliser pour justifier votre position ?"

Communiqué de soutien aux producteurs de lait (XXXXX-CFDT)

Le syndicat CFDT de l'enseignement privé apporte son soutien à la lutte menée par les producteurs de lait. Beaucoup d'enseignants privés sont implantés jusque dans les plus petites communes rurales. Ils sont en rapport constant avec les agriculteurs de leur commune. Aussi, le conflit actuel, concernant les producteurs de lait, ne peut les laisser indifférents, à cause de l'impact de cette action sur le monde scolaire rural dont ils se sentent en partie responsables.

Nantes : manifestation des objecteurs de conscience insoumis à l'ONF.

samedi 17, 300 personnes ont manifesté dans les rues de Nantes en soutien à 6 objecteurs de Loire-Atlantique insoumis à l'Office National des Forêts. (voir APL n° 21). La marche, commencée à 15h, a été entrecoupée par un sit-in rue de Feltre pendant lequel les objecteurs insoumis ont brûlé leurs papiers d'affectation à l'ONF. Cet acte est une déclaration publique de leur détermination à refuser catégoriquement le "décret de Brégançon" qui applique aux objecteurs une discipline militaire et l'affectation arbitraire à l'ONF. Au même moment, d'autres manifestations ont eu lieu dans plusieurs grandes vallées de France. Les 6 insoumis sont : Bernard Bulteau, Alain Verger, Michel Barraud, Jacques Marchand, Michel Bernard (de Nantes) et Michel Gattepaille (de St Nazaire)

Vendredi 16, la soirée information-débat en vue de la manifestation avait regroupé 80 à 100 personnes à la Fraternité Protestante.

dans la presse

Redon : mardi 13, les ouvriers de l'usine Garnier ont bloqué le PDG, Bonin, et des cadres. Ils ont bloqué toutes les issues pendant une heure. A 14 heures, les gendarmes les ont dégagés. Les ouvriers protestaient contre le blocage des négociations sur les augmentations de salaire par le patron.

Nantes : les étudiants de médecine et de pharmacie se sont mis en grève pour l'amélioration des conditions d'étude.

## QUARTIER du BOUT DES PAVES - Février - LES HABITANTS MECONTENTES

Le quartier du Bout des Pavés se trouve à l'embranchement de la route de Rennes et de la route de la Chapelle S/Er-dre. Il a été construit à l'emplacement d'un autre quartier rasé qui fut célèbre par ses incroyables conditions de logement "Le Pressoir". En l'espace de 3 mois des H L M se sont montés. Pendant les travaux une grue s'est effondrée comme un château de cartes, blessant grièvement le grutier. Les résultats de l'enquête n'ont jamais été connus.

Aujourd'hui les habitants sont à nouveaux entassés et les promesses qui devaient suivre n'ont toujours pas été tenues (équipements, infrastructures, espaces verts, centre commercial, etc...)

Suite à de nombreuses réclamations et plaintes formulées par un certain nombre de locataires de la cité H L M du Bout des Pavés, il s'est tenu deux réunions à la Maison des Jeunes de la Géraudière :

Le Mercredi 24 Janvier et le Mercredi 31 Janvier.1973

### MERCREDI 24 JANVIER

50 locataires présents ont fait un constat des revendications (voir la lettre envoyée à l'Office H L M)

Ils ont décidé, avant de passer à des actions concrètes de demander des informations sur :

- le fonctionnement d'un comité de quartier,
- le fonctionnement d'un syndicat de locataires.

### MERCREDI 31 JANVIER

Environ 100 locataires se sont retrouvés pour:

- faire un rappel des revendications et les préciser.
- recevoir les informations :

#### Comité d'Action Petite Sencive :

Il est précisé que le C.A.P.S. s'est créé suite aux problèmes posés aux gens par le relogement dans une cité neuve.

Les gens du quartier, en s'organisant ont fait pression sur les administrations et les pouvoirs publics (H L M Ville de Nantes etc...) et ont obtenu satisfactions sur des revendications (chauffage, boîte aux lettres, téléphone, aménagement des espaces, voiries etc...)

Après ces informations, un débat s'est ouvert sur les différentes formes d'action et d'organisation possibles.

#### DES DECISIONS ONT ETE PRISES

- la rédaction de la pétition,
- la demande d'entrevue avec le président de l'Office H L M
- la décision de créer un Comité de Quartier - association loi 1901
- la constitution d'un Comité Provisoire
- la demande d'utilisation des locaux près du Centre Commercial
- la réunion d'une ASSEMBLEE GENERALE de tous les habitants du quartier dans les locaux du quartier pour créer l'Association.

#### DES CONSTATIONS ONT ETE FAITES !!...

- ..Eau rouillée,
- . Incommodité des vide-ordures,
- . Chauffage défectueux,

.../...

- . Portes de garages à vélos,
- . Infiltration d'eau dans certains appartements,
- . Nombreuses fissures importantes,
- . Pose d'extincteurs,
- . Sécurité des ascenseurs,
- . Problème de condensation,
- . Eclairage Public,
- . Nettoyage des routes et des accès,
- . Aménagement des accès

La prochaine réunion ASSEMBLEE GENERALE sera fixée ultérieurement (quand on aura la réponse pour la salle) vous en serez avisés par tracts et par affiches dans tout le quartier.

---

NANTES - C.E.M.J. - Suite -

La lutte continue de s'organiser sous la forme d'un Comité de Liaison des Equipes Médico-Psycho-Sociales dont l'Association "Janvier 73" est la représentation régionale. (voir bulletin A P L précédent).

A Nantes, une réunion s'est tenue au CREAMI, 7, rue Marceau, réunissant le Comité Technique du CREAMI, des représentants des Instituts de Formation, l'Association Nationale des Educateurs pour l'Enfance Inadaptée, l'A.R.F.E.D., et la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale.

Les stagiaires et les formateurs licenciés n'étaient pas représentés mais Melle DELETANT, formatrice du C.E.M.J. non gréviste était présente. Les syndicats de l'Enfance Inadaptée n'avaient pas été invités.

De cette réunion de notables, rien en est sorti, sinon qu'une autre réunion se tiendra Vendredi 23 Février à 17 H au Foyer de la Jeune Travailleuse, à laquelle sont conviés 3 représentants des stagiaires, mais toujours pas des formateurs. Les Instances Régionales de l'Enfance Inadaptée, si elles font front commun contre le Ministère pour empêcher une solution de reclassement à la "va-vite" des stagiaires, refusent malgré tout de prendre position contre le licenciement politique des formateurs dont les stagiaires sont solidaires.

Le samedi 24 février, au centre d'accueil U.F.C.V., "la Plinguetièrre" à Saint Aignan de Grand-Lieu est organisée par l'association Professionnelle des Travailleurs Sociaux (APTS) de Loire-Atlantique (31 rue de la Boucherie, Nantes, tél.: 73 40 83) une journée sur le thème : "travail social et politique". Des travailleurs sociaux des quartiers parisiens seront présents. A cette journée viendront se joindre les camarades de l'association "Janvier 73".

"Janvier 73" appelle à poursuivre cette journée le dimanche 25 février à la Fraternité Protestante, rue Amiral Duchaffault, sous l'égide du Comité de Lutte des Equipes Médico-Psycho-Sociales (CLEMPS)

L'Assemblée Générale de "Janvier 73" aura lieu le mercredi 21 févr. à 21 heures à la Fraternité Protestante.

L'association "Janvier 73" a sorti son bulletin numéro un : "contre censure et répression sociale", organe de jonction entre les travailleurs sociaux et la population. Tout message reçu est diffusé dans les 72 heures sans aucune censure ni omission. "Télex Janvier 73" 152 boul. Jules Verne, Nantes

"Le Pavé", nouveau titre du bulletin cantonal de la Chapelle s/Erdre: "plus de boule de cristal, plus de marc de café... le Pavé raconte" "Il y a sur le canton des tas de gens qui essaient de prendre leur vie en main, de sortir de l'oppression, de faire éclater la justice, et moi, eh bien, je voudrais être un lien entre ces gens, oui un lien dans la vie des gens, un lien entre les ouvriers de la L.M.T d'Orvault et les paysans de Grandchamp, un lien entre ceux qui revendiquent le droit à la nature pour tous et ceux qui luttent pour garder leur outil de travail ou pour obtenir une juste rémunération de leur travail." (abonnement: 5f. -renseignement à la Librairie 71 qui transmettra)

Nantes : le Comité de Lutte Batignolles dénonce les gaspillages de la direction

La direction de l'usine des Batignolles de Nantes s'efforce de "remettre de l'ordre". Elle contrôle les rendements, réprime et licencie, avant de procéder à la liquidation de l'entreprise. A ces manœuvres, le Comité de Lutte riposte. Il a distribué un tract le 5 février: "les aventures de de Fonclaro (chef du personnel, ancien militaire) un ancien capitaine/ devenu facteur"  
d'artillerie

"Depuis quelques jours, des lettres recommandées sont remises par de Fonclaro à des ouvriers de P.M/A/B et F (atelier). Exemple des motifs invoqués dans une lettre remise à un tourneur: sur une série de IO impulsurs (éléments de pompe) vous avez réalisé 5 pièces hors tolérance, vous n'avez signalé une malfaçon que pour une seule de ces pièces et vous n'avez pas été en mesure de l'expliquer. 2ème vous avez également omis de signaler une erreur d'usinage sur un impulsur réalisé avec un diamètre de 40,035. 3ème il apparaît par ailleurs que votre rendement diminue régulièrement depuis un certain temps: en effet il est tombé à 89% en décembre dernier". De Fonclaro a signé cette lettre; se rend-il compte de sa bêtise, lui l'émule de Tramoni et de Messmer militaire comme lui, doit être plus expert dans le maniement des armes que dans le travail au I/100ème sur un tour. De qui se moque Leuenberger (directeur) grand responsable de cette opération

On demande aux ouvriers un travail parfait et dans les temps sur des machines vétustes: ex. à la grosse mécanique un cadre prétend faire travailler un ouvrier au I/100ème sur une vieille machine sous prétexte que dans ses archives poussiéreuses il était noté qu'en 1933 elle tenait les 2/100ème.

Par souci d'économie et pour le profit de certains cadres (pots de vin) les huiles pour machines et autres produits achetés au rabais; résultat: des machines se gommant, marchent mal et la production doit se faire quand même. Par ailleurs la direction a supprimé il y a quelques mois un poste de graisseur sur les 4 qui existaient; on retrouve la même politique dans tous les ateliers ( suppression des postes de manoeuvres, d'élingueurs, etc...)/

Que représentent quelques pièces loupées? quelques bons non réglés? quand on sait que dans un atelier au même moment une dizaine d'ajusteurs sont en bons d'arrêt, c'est vraiment une goutte d'eau face aux millions gaspillés.

Pour une période récente citons: dans un magasin 24 millions de pièces en stock mises à la poubelle dont 1,5 millions d'impulsur au début du mois de janvier. Le responsable a-t-il reçu une lettre recommandée? Une machine à tailler achetée en juin 22 millions d'anciens francs ne servira jamais... Et cette lettre recommandée Mr Leuenberger? Schumaker ingénieur de l'analyse de la valeur te rappelles tu de la coupeuse pour Madagascar? Les ouvriers, eux s'en souviennent: ils t'avaient prévenu dès le départ que ton montage ne tiendrait pas: résultat IO millions d'anciens francs de dégat. Schumaker as-tu ta lettre recommandée?

" en conséquence les ouvriers peuvent considérer toutes ces lettres comme nulles et non avenues. Les voleurs et les incapables étant ceux qui nous les envoient. Morale de l'histoire: l'arroseur sera arrosé, à bon entendre ...

Salut facteur. "

Quimper : les élèves du lycée Bréholou ont fait grève le 3 pour protester contre la répression dont étaient victimes 2 des leurs, politiquement opposés à l'administration.

Creil : début février, les ouvriers de l'usine Brissoneau, de Creil, près de Paris se sont mis en grève et ont occupé. Le 7, l'usine a été occupée par la police.

Le FLB apporte son soutien à la lutte des ouvrières de la SPLI à Fougères contre les cadences; il dénonce les méthodes fascistes utilisées par les nervis de la CFT au service des patrons, à l'usine Citroën de Rennes.

Le Mans : à la suite de la Loire-Atlantique et de la Bretagne, les enseignants de la Sarthe ont fait grève le 6 et revendiquent: un poste à la rentrée pour tous les auxiliaires, leur titularisation, diminution du nombre d'élèves par classe, création de postes.

Rennes : les auxiliaires de l'enseignement de l'académie de Rennes se sont regroupés dans un Comité de Défense des auxiliaires. D'autres grèves ont été décidées au niveau académique. (c/o: M. Gensac, avenue de Menez Bihan, 29 S. Pont-l'Abbé)

Rennes : les étudiants en médecine se sont mis en grève le 5 pour l'amélioration des conditions d'enseignement. Un communiqué de solidarité de l'UD CFDT a été totalement censuré par Ouest-France.

Angers : la grève qui avait débuté chez Cibié à Angers le mercredi 7 février, suite au refus par les ouvriers des propositions de la direction (ces propositions étaient une augmentation de 1%) est terminée depuis le vendredi 9. Les ouvriers ont effectivement obtenu: 5% d'augmentation de salaire, une cinquième semaine de congés payés, un treizième mois qui remplace les 2 primes semestrielles.

Le Mans : le mouvement de grève dans les lycées et I.U.T se poursuit. Les grévistes entendent protester contre la non-reconnaissance de certains diplômes techniques et réclament aussi l'abolition de la "loi Debré" qui supprime les sursis. 250 lycéens se sont mis en grève le 13, et un millier d'élèves du CET de Vilgenis sont également en grève depuis ce jour pour les mêmes raisons.

Clohars-Carnoët (29) alors qu'il élaguait un arbre, M. A. David a fait une chute de 4 m. et est mort sur le coup.

Vendée PTT : de 71 à 72 les demandes d'abonnements au téléphone sont passées de 2466 à 4010. Cette année, les centraux des Herbiers, de St Gilles et des Sables doivent être automatisés. L'emploi des 17 titulaires et des 73 auxiliaires est menacé.

Le groupe ULN-Négobeureuf (laiteries) a supprimé 200 emplois le 30/1, plus un certain nombre de licenciements camouflés. En 72, la compagnie annonçait un excédent de 11 millions. La fusion avec le groupe Gama Nova est bien avancée puisque le service commercial de Redon doit distribuer les produits frais Nova dès juillet.

Angers : 2 syndicalistes CGT (champignonnier et Soretex) ont été condamnés pour avoir apposé des affiches de la CGT soutenant le programme commun. Les ouvriers de Soretex ont débrayé pour le soutenir. La CGT fait appel.

St Cyr en Bourg: le Groupement de Défense de la Forêt de Fontevraud a tenu le 18 une Assemblée Générale avec 200 participants contre l'extension du camp militaire. Il dénonce les pressions policières exercées contre les 1600 familles touchées et le secret maintenu par l'administration sur l'opération.

Rennes : le 13 mai 72, des militants de la Ligue Communiste ont été attaqués par le service d'ordre de la CFT alors qu'ils distribuaient des tracts devant l'usine Citroën. Ils ont été également condamnés à un mois de prison avec sursis pour "coups et blessures".

Lorient: les métallos ont débrayé 2 heures le 14 pour la réduction des heures de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite.

Guingamp: une ouvrière de Cofranic, alors qu'elle nettoyait une sertisseuse encore en a été entraînée par la chaîne de transmission et soulevée. Elle est morte de ses blessures.



1. Cet appel est lancé par les maotistes, qui n'ont jamais dissimulé, dans leurs paroles et dans leurs actes, qu'ils voulaient par tous les moyens permettre au peuple d'écrire dans sa langue un socialisme libre. Avec des journalistes qui ont, dans les faits, lutté contre la censure, ils prennent l'initiative de ce quotidien. Au-delà des divergences d'opinion, d'ailleurs utiles, l'équipe de travail à l'origine de ce manifeste est unie sur l'essentiel : l'information vient du peuple et retourne au peuple.

2. La doctrine du quotidien est « Peuple prends la parole et garde-la ». Pour les travailleurs du quotidien *LIBERATION*, la source de l'information et des pensées est dans le peuple. Le quotidien s'appuie sur l'expression directe des populations. Il ne fera pas simplement allusion à la vie des travailleurs ; il n'aura pas l'arrogance de « citer » des lambeaux de paroles d'ouvrier ou de paysan. Il partira de l'expression, des pensées, bref, de la parole des exploités et des opprimés. Aujourd'hui, la presse quotidienne donne la parole au patronat, aux politiciens, aux puissants, qui d'ailleurs financent cette presse, et elle se contente, quand elle ne peut pas faire autrement, de citer des bouts de phrases d'ouvriers ou de paysans. Le quotidien *LIBERATION* donnera la parole au peuple, et citera des bouts de phrases des puissants. Il renversera le monde de la presse quotidienne.

3. Le rédacteur servile de la presse quotidienne reçoit des directives fabriquées dans les grands restaurants, où se rencontrent les faiseurs de la politique officielle. Le journaliste de *LIBERATION* s'informe dans les cités ouvrières, les quartiers populaires, les villages parce qu'il y vit et qu'il y connaît les gens. Il s'informe dans les cafés, juste avant l'embauche... Pour le journaliste de *LIBERATION*, plus on monte dans l'échelle sociale, moins on trouve l'honnêteté, ce qui lui donne un critère dans son travail d'information. Quand un rédacteur servile de la presse quotidienne, pour prendre l'air du temps, ira discuter avec un député ou avec un directeur de cabinet, le journaliste de *LIBERATION* ira discuter avec les gens, avec des membres des comités de lutte d'ateliers, de mal-logés, de consommateurs...

4. *LIBERATION* fera la critique quotidienne de la vie quotidienne. Il ne se bornera pas à informer sur les grèves, les actions directes de toutes les couches populaires, que la grande presse passe sous silence. Il le fera bien sûr, le plus consciencieusement qu'il sera possible. Mais *LIBERATION* ne laissera pas à « France-Soir » ou au « Parisien Libéré » le monopole des « choses de la vie ». Il s'emparera de tous les faits divers, qui ont ceci de commun qu'ils sont les multiples facettes de la vie sociale, de la vie d'un peuple soumis à l'injustice. L'accident de travail, sur les routes, dans un dancing qui flambe, sera continuellement mis en question. Et nous appellerons un chat un chat : quand c'est vrai, un accident un assassinat. Tout ce qui se discute dans les ateliers, les communes, sera au centre du quotidien. Le quotidien *LIBERATION* fera à chaud les révélations sur ce qui se passe à un moment donné autour de nous, ce dont tous et chacun parlent, ou chuchotent entre eux, ce qui se manifeste par tels chiffres, faits, verdicts. Il n'est pas d'autre moyen pour favoriser le soulèvement de la vie.

**5.** *LIBERATION* ne fera certainement pas de « politique », comme la grande presse l'entend dans les pages dites « politiques ». Et, pour être tout-à-fait clair, *LIBERATION* rejette totalement cette « politique ». Au profit de la nouvelle politique qui naît de la contestation directe par les forces populaires elles-mêmes d'une société fondée sur l'injustice. *LIBERATION* paraîtra à la veille d'une importante échéance pour tout ce que le pays compte de politiciens : les élections législatives. *LIBERATION* se fera le porte-parole de tous ceux qui, comme au dernier référendum, ont rejeté l'hypocrisie du vote. Voter doit être un acte démocratique clair, un acte de souveraineté. Aujourd'hui, où des vérités sont mises au secret, où les voix de la contestation sont réduites au silence presque total, aujourd'hui où l'on nous demande de choisir entre des politiciens qui représentent cette loi du secret et du silence, aujourd'hui où les dés sont pipés, refuser son vote est l'acte démocratique. Il n'est pas question de voter avec des arrières-pensées, avec des calculs misérables. C'est bafouer une souveraineté qui a trouvé d'autres voix pour s'exprimer, en attendant le jour où le vote redeviendra un des actes démocratiques fondamentaux. *LIBERATION*, pendant la campagne électorale, se fera l'écho des doléances populaires.

**6.** *LIBERATION* informera aussi les travailleurs et les intellectuels sur la situation internationale. Mais comme sa doctrine est : l'information vient du peuple, *LIBERATION* sait qu'il s'astreindra à la modestie. Il ne peut être question, pour lui, de bavarder sur la diplomatie planétaire. Il s'appuiera sur des correspondants travaillant dans leurs peuples respectifs. Quand les informations lui manqueront, il le dira. Il ne se croit tenu que par l'exigence d'une information conforme aux besoins populaires. Quand il manquera d'une telle information, il ne se croira pas tenu de parler pour ne rien dire.

**7.** Au quotidien travailleront ou collaboreront des gens qui n'ont pas, sur tous les points, la même opinion. Il y aura donc des divergences, et elles s'exprimeront publiquement, de différentes manières, dans le journal. Aucun de nous n'est partisan d'un socialisme autoritaire. Nous sommes unis par une commune orientation fondamentale, que résume ce manifeste. Nous ne dissimulerons pas les crises qui adviendront dans le quotidien. Elles seront plus utiles que le mensonge ou le monolithisme. Nous nous battons sous le contrôle du public pour que le quotidien démocratique surmonte ses crises : ce qui répondra à l'attente du public qui, lui aussi, connaît des crises.

**8.** Le quotidien s'appuiera tant pour la rédaction que pour la diffusion sur des bureaux d'information dans les régions, les localités, sur les correspondants dans toutes les couches populaires. L'organisation du quotidien et son financement dépendent du peuple, pas de la publicité, pas de la banque. Partout où c'est possible, les bureaux deviendront eux-mêmes des rédactions dans la perspective d'éditions régionales.

Nous appelons tout le monde à soutenir *LIBERATION* qui sera comme une embuscade dans la jungle de l'information.

VANNES : procès pour délit d'opinion

Un groupe de travailleurs et des militants du P.S.U. de la région de REDON rappellent les faits dans un tract :

"Le 1 juillet 1974, Marcellin visite les communes de St Jacut les Pins, St Vincent sur Oust, St Jean la Potenie, Allaire, ... Dans la nuit de 31 juin au 1<sup>er</sup> juillet, des travailleurs de la région, répartis en plusieurs équipes, font des inscriptions à la peinture dans les 4 communes dénonçant la politique répressive de Marcellin. Trois jeunes travailleurs sont arrêtés cette nuit là. Une plainte est déposée par Mabon, maire de St Jacut, décoré le jour même des interpellations par Marcellin.... Les Trois jeunes interpellés passent en jugement au Palais de justice de Vannes."

Le tract pose ensuite quelques questions :

"L'UDR étale sa propagande sur d'immenses panneaux. Où prend-elle l'argent ? Qui possède la presse et la radio ? Les travailleurs ont-ils les mêmes possibilités légales d'expression que l'UDR ? A-t-on jamais vu des gens de l'UDR pour leurs inscriptions sur les murs ?"

Dans la suite du tract, il est répondu à la question :

"Qu'est-ce que la justice de Marcellin ?" par des exemples regroupés sous 3 titres :

"Une justice qui réprime particulièrement les militants, qui "gêne" le gouvernement en place"

"Une justice qui réprime sévèrement ceux qui n'ont pas d'argent.."

"Une justice qui donne l'absolution... exemple de Tramoni"

Le 21 février, se déroulait le jugement au tribunal de vannes des 3 jeunes inculpés pour avoir peint sur des routes et des murs des inscriptions politiques. Sur les 3 inculpés, un seul était présent, Le Soueff, les autres ayant quitté Redon pour chercher du travail ailleurs.

Le président du Tribunal : a d'abord noté que la police et la gendarmerie connaissaient bien les inculpés pour leur activité subversive.

Le Soueff a contesté que son équipe ait couvert toute la région d'inscription. "C'était matériellement impossible". Il a d'autre part affirmé n'avoir apposé d'inscriptions que sur les routes.

le président a alors procédé à la lecture de quelques exemples d'inscriptions : "Marcellin fasciste !" , "Marcellin C.R.S !" , "Marcellin nazi !" , "Droit de vivre pour tous" , "Justice pour tous !"

Le Soueff a alors insisté sur le fait que n'ayant pas les moyens financiers de l'UDR, il ne leur reste que la peinture pour exprimer leurs idées politiques. "Marcellin, en inaugurant les mairies, en remettant des décorations, cherche à en tirer profit sur le plan électoral." Il a conclu en disant "ce n'est pas étonnant qu'il y ait d'autres gars qui ont réagi en inscrivant d'autres slogans, car Marcellin n'est pas aimé par les travailleurs.

Le procureur a insisté sur le fait "qu'il y a eu déprédation sur des murs de propriété et inscription injurieuse à l'égard du ministre". Il a demandé des peines avec sursis, non sans y aller d'un petit couplet sur la nécessité de sauvegarder l'environnement.

Maitre Durand (de Dinan) l'avocat de Le Soueff a ensuite démontré que l'accusation ne devait retenir que le délit d'inscription sur des chemins publics. "Mais là n'est pas l'essentiel. Ce sont les raisons qui ont conduit Le Soueff à utiliser de telles méthodes; pour s'exprimer, lui et ses camarades n'ont ni la télévision, ni les journaux, et n'ont pas les moyens de l'UDR pour procéder à un affichage systématique. De plus, l'UDR est protégée par la police, personne du parti de la majorité n'a jamais été pris en flagrant délit d'affichage. Par contre, Le Soueff et ses camarades ont été repérés par les gendarmes et le service de sécurité du "Moulin de Quip" (auberge luxueuse pour notables) qui s'est empressé de les prévenir". Il a ensuite demandé la bienveillance du tribunal.

Le jugement a été mis en délibéré et reporté au 7 mars.

*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*



*[Handwritten scribbles or initials in the center of the page]*